



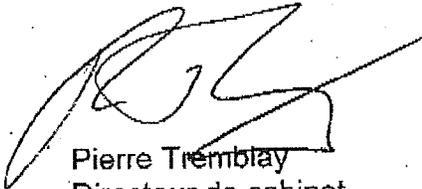
Québec, le 14 avril 2015

Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire Général de l'Assemblée nationale du Québec  
Édifice Pamphile-LeMay  
Bureau 2.50  
Québec (Québec) G1A 1A3

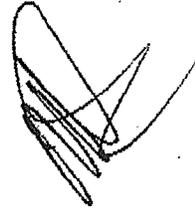
Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-jointe la motion inscrite par le chef du 2<sup>e</sup> groupe d'opposition dont nous souhaitons débattre lors de la période prévue à cet effet, le mercredi le 15 avril 2015, en référence à l'article 97 RAN.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Pierre Tremblay  
Directeur de cabinet  
Leader parlementaire du Deuxième Groupe d'opposition



**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION**

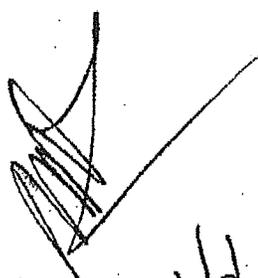
(Article 97 RAN)

« Que l'Assemblée nationale prenne acte de la faible croissance économique de 2% en 2015, 2% en 2016, 1,7% en 2017 et 1,6% en 2018 prévue par le gouvernement du Québec dans son dernier budget ;

Qu'elle reconnaisse que le Québec est au 57e rang en Amérique du Nord pour le PIB par habitant;

Qu'elle demande au gouvernement de reconnaître que la faible croissance économique prévue ne permettra pas, d'ici la fin de son mandat, de réduire l'écart de richesse du Québec avec ses voisins nord-américains et de réduire de façon significative le fardeau fiscal de la classe moyenne québécoise;

Qu'elle demande au gouvernement de déposer un plan économique ambitieux pour accélérer la croissance économique québécoise d'ici la fin de son mandat en 2018. »

  
14/04/15  
11645